



Tribune libre

Informations partielles.

Inventaire lacunaire non concordant avec la comptabilité.

27 mai 2019

La Chambre Régionale des Comptes reproche (rapport mars 2019) au maire des informations lacunaires, partielles sur sa gestion, allant jusqu'à des soucis d'inventaires.

Pour notre part lorsqu'on n'a rien à cacher et qu'on est fier, la transparence est de mise. C'est même un outil naturel qui honore le gestionnaire.

Alors pourquoi tant de résistance à l'information due aux Orangeois et même aux élus?

Les élus Aimer Ma ville ont bataillé ferme pour avoir simplement, un état des cessions et des achats. Un document légal.

Elles ont obtenu celui de 2018, au conseil municipal de mai 2019, avec une promesse du maire d'un état depuis 1995 ...

Et oui incroyable (et le maire semble ne pas savoir non plus), à ce jour, elles n'ont tout simplement pas connaissance des biens immobiliers municipaux, encore moins de qui en a l'usage, ou à quelles fins / conditions l'achat, la vente ont été faits.

Ainsi une rangée de garages, Av de Fourchevieille se dégradent après un achat début 2018 pour ? Et bien être pour être revendu bien cher, dans un état pire qu'à l'achat.

C'est ce qu'elles en ont conclu après la tentative de vente ratée début 2019.

Et les manquements à la transparence sont légions.

Ainsi les voilà obligées d'écrire pour réclamer la liste des marchés publics 2018, là fin mai 2019, malgré les recommandations et promesses à la CRC par le maire

Ci-après le courrier.

Alors qu'en déduire? Le maire n'est-il pas fier de sa gestion? Quelque chose à cacher?

Le juge lui a tranché le 16 mai dernier : COUPABLE

Et nous, qui nous frottons à des fins de non-recevoir en série, avons nos convictions.

Et vous orangeois qu'en pensez-vous?

Nous lire <http://www.orange-autrement.fr/>

Monsieur le maire,

La liste des marchés publics avec les dates, montants, durées, entreprises choisies etc, est un élément qui doit être communiqué aux administrés et à fortiori aux élus que nous sommes.

A ce jour nous n'avons pas ces éléments, malgré mes demandes depuis plus d'un mois.

Nous avons eu enfin, le 24 mai 2019, par voie de publication sur le site internet de la ville vers midi un cahier des marchés publics pour l'année 2018 avec les libellés qui ne nous donnent pas une information satisfaisante.

Il manque entre autres les dates, durée, montants des marchés etc.

Merci donc de bien vouloir nous faire parvenir cette liste des marchés publics 2018, qui est si nous ne nous trompons pas une information légale et surtout gage d'une bonne administration qui n'a rien à cacher.

Bien respectueusement,

Pour les élus Aimer Ma Ville.

Anne Marie HAUTANT Christine BADINIER

Copie pour info à la préfecture

Accès au rapport de la CRC <https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-03/PAR2019-331.pdf>
Lire notamment chapitre 5